

DISTRIBUTION AGENT DE SÉCURITÉ MAGASIN ARRIÈRE CAISSE

➤ En quoi consiste ce métier ?

L'agent de sécurité magasin arrière caisse est un agent de sécurité qui participe à la lutte contre les vols et actes de malveillance dans les établissements recevant du public à des fins commerciales (magasins, galeries marchandes, grande distribution, etc.)

Son activité s'exerce à l'intérieur de l'établissement, et particulièrement au niveau des accès à la surface de vente et des terminaux de paiement.

➤ Des missions variées et toujours dans l'action !

- Il/Elle teste avant chaque ouverture, à l'aide d'un antivol, le système de protection des marchandises et mentionne le résultat du test sur tout document prévu à cet effet ;
- Il/Elle fait appliquer les procédures de contrôle d'accès aux entrées et sorties de la surface de vente vis-à-vis des clients, des fournisseurs, du personnel et des visiteurs ;
- Il/Elle s'assure que les clients qui ont passé les terminaux de paiement ont acquitté le montant de la totalité des articles en leur possession ;
- Il/Elle détecte les comportements potentiellement frauduleux et/ou dangereux et rend compte immédiatement de ses constatations à la direction de l'entreprise cliente, qui prendra ou non la décision de faire appel aux forces de l'ordre et sera seule habilitée à déposer plainte ;
- Il/Elle participe, en présence d'un représentant du client, à la procédure d'interpellation conformément aux dispositions de la législation en vigueur et notamment de l'article 73 du code de procédure pénale. En l'absence d'un représentant du client, la mission de l'agent est exclusivement préventive et dissuasive ;
- Il/Elle rédige un rapport de ses interventions sur les documents prévus à cet effet, et renseigne la main courante ou tout autre support mis à sa disposition.



Les conditions de recrutement

Il faut justifier d'une aptitude professionnelle initiale obligatoire comme par exemple le CQP APS, être majeur, avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice d'une activité privée de sécurité et être en possession d'une carte professionnelle.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

➤ Des formations accessibles à tous

Différents niveaux d'études sont possibles pour exercer ce métier. Les CAP (ou équivalent), Mentions complémentaires ou Bacs pros représentent les diplômes de base. Avec un bac + 3 ou un bac + 5, on occupe directement un poste d'encadrement.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière uniforme (les premiers secours, les situations conflictuelles, la transmission des informations).



Oman,
Agent de sécurité
magasin arrière caisse

« Nous exerçons une surveillance préventive et dissuasive et nous n'intervenons qu'en cas de flagrant délit et dans le respect le plus strict de la législation en vigueur et des libertés publiques. C'est très important ! »



11 032
entreprises



près de
175 000
salariés



près de
6 000
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an

➤ La sécurité privée, un secteur qui compte !

La sécurité privée a conscience du rôle qui est le sien au service de la collectivité. Depuis le 12 juillet 1983, il est de notoriété publique dans notre société que la sécurité privée concourt à la sécurité générale. Grandes surfaces, centre commerciaux, entreprises, événements festifs et culturels, aéroports ... les entreprises de sécurité privée interviennent au quotidien pour apporter leurs expertises et contribuer, aux côtés des forces publiques, à la sécurité des citoyens.

Depuis des années, la sécurité privée a engagé sa mutation. Sous le contrôle de l'État, la volonté de se professionnaliser et de se moraliser l'a conduite à des évolutions remarquables.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée